



Urgent arnaques besoin de conseil et d'aide

Par **sandy**, le **03/03/2011 à 22:52**

Bonjour, rnje viens vers vous pour savoir ce que je dois faire, je suis complètement perdue. je me suis fais arnaqué par quelqu'un qui c 'est fait passé pour la société coca cola. rnje devais faire des photos pour eux, il m'a envoyé des travelers chèques que j'ai déposé sur mon compte en banque et ensuite je devais lui renvoyer 80% de la somme. rnce qui fait qu'en tout je lui ai envoyé 6200€ de ma poche, puisque 60 jours plus tard la banque me réclame la somme de 7000€, dans cette histoire j'ai tout perdu. la banque me demande de la remboursée, est ce que la banque n'a pas une part de responsabilités dans cette histoire étant donné qu'au départ pour eux les travelers chèques étaient valables ? rnje ne sais plus quoi faire, je suis au chômage avec 2 enfants et la banque ne me laisse même pas de quoi vivre. je n'ai que 216€ de la caf et 469€ de pole emploi et ca aussi ils me le prennent. ce sont mes seuls revenusrnpourtant une loi est passée en 2001 disant qu'ils doivent me laisser l'équivalent du SMICrn je ne peux pas les remboursés, même avec la meilleur volonté de ma part. dites moi ce que je dois faire pour me sortir de cette sale histoire, je suis très inquiète.rn mon adresse mme langlet patricia rn24 rue de l'écorchoir 02000 laon rnnumero de tel: 0323240266rn rnje vous remercie par avance de toute l'aide que vous pourrez m'apporté.rn rn mme langlet

Par **mimi493**, le **03/03/2011 à 23:03**

[citation]pourtant une loi est passée en 2001 disant qu'ils doivent me laisser l'équivalent du SMIC [/citation]rnnon du RSA mais c'est uniquement en cas de saisie. Là c'est un découvert bancaire donc ça ne s'applique pas. Ne mettez plus vos revenus sur ce compte.rnrnComment avez-vous pu être si naïve ? On ne paie JAMAIS pour travailler.rnComment avez-vous renvoyé la somme aux escrocs ? Avez-vous porté plainte ?rn<http://vosdroits.service-public.fr/F2313.xhtml>